

Rythme des devoirs et entraînements

• **Sur chaque œuvre du programme** sont proposés :

- des dissertations
- des leçons et études littéraires (y compris en cinéma),
- des explications de texte
- des exposés de grammaire.

• **En didactique :**

Les agrégatifs reçoivent un sujet de devoir à la fin août, à rendre début septembre. Un devoir en temps limité dans les conditions du concours est organisé dans la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint, dans le cadre du concours blanc. La copie manuscrite est envoyée par voie postale à l'UFR de lettres selon les modalités indiquées.

Les stagiaires peuvent s'entraîner, dans le courant de l'année, en préparant les groupements de textes qui sont traités en cours et qui sont déposés sur la plate-forme la semaine précédente.

• **En grammaire :**

1 devoir est donné sur chaque œuvre au programme. Les agrégatifs peuvent rendre soit un devoir écrit soit une prestation orale filmée par leurs soins.

• **En littérature comparée :**

Les agrégatifs peuvent traiter des commentaires composés en colles.

• **Préparation à l'oral :**

Trois colles sont proposées entre l'écrit et l'oral, toutes disciplines confondues (littérature, cinéma, grammaire).